

ENCART SUR LES PROCÉDURES D'INSTALLATION DES POUTRELLES

NOTES GÉNÉRALES:

1. DOMAINE D'APPLICATION:

Ce document, ci-après "plan de pose", doit être lu conjointement avec tous les autres plans émis pour le projet (ingénierie, architecture, mécanique, électricité, etc.). Ce plan de pose est composé de trois sections distinctes:

Plan d'ensemble des composantes:

La vue en plan du bâtiment représente la disposition et l'identification des différentes composantes fournies pour réaliser l'ouvrage.

Plan de détails:

Des coupes, notes et détails standards accompagnent le plan d'ensemble des composantes. Ils indiquent les spécifications supplémentaires concernant l'installation des éléments fournis.

Feuille d'ingénierie des composantes:

Les feuilles d'ingénierie des composantes de la structure, sont fournies au client pour ajouter de l'information supplémentaire: hypothèses et calculs, contreventements requis, positions et réactions des appuis, performance anticipée, etc.

Avant l'installation des composantes, il faut s'assurer de bien comprendre toutes les informations qui figurent sur les divers plans pour s'assurer d'assembler la charpente adéquatement.

2. LIMITATIONS

Les feuilles d'ingénierie des composantes sont des ouvrages d'ingénierie. Par contre, le plan d'ensemble des composantes (plan de pose) et le plan de détails ne sont pas des ouvrages d'ingénierie. Les travaux au chantier devraient toujours être supervisés par un personnel compétent et expérimenté.

3. ESPACEMENT

À moins d'indications contraires, l'espacement des poutrelles est de 16" c/c.

4. DIMENSIONS

Les dimensions indiquées sur ce plan sont basées sur les informations provenant du plan d'architecte et sur les données qui nous ont été transmises par le responsable du projet. Nous ne pouvons être responsable des changements qui ont été apportés au chantier et des différences par rapport au plan d'origine.

5. FEUILLES D'INGÉNIEURIE DES COMPOSANTES

C'est la responsabilité du responsable du projet de vérifier et valider que les hypothèses de calculs (type de bâtiment, code applicable, charges, appuis, conditions d'utilisations, etc.) indiquées sur les feuilles d'ingénierie des composantes sont adéquates et s'appliquent au projet concerné.

6. VIBRATION

Pour prévenir la vibration du plancher, installer les liens continus (raidisseurs) tel qu'indiqué sur les feuilles d'ingénierie des composantes.

7. CONTREVENTEMENT TEMPORAIRE

Le contreventement temporaire de la charpente est souvent dépendant de considérations spécifiques du site de construction. C'est pourquoi sa conception relève du responsable du projet. Plusieurs ouvrages existent pour calculer et dimensionner le contreventement temporaire et/ou permanent. Pour de plus amples renseignements, informez-vous auprès du fabricant.

8. CONTREVENTEMENT PERMANENT

Le contreventement permanent sert à stabiliser la charpente de toit, mais aussi à transférer des charges latérales qui ne sont pas nécessairement prises en considération dans le calcul des fermes de toit. Étant donné qu'il doit être réalisé en considérant l'ensemble de ces charges, c'est la responsabilité du concepteur du projet de concevoir le contreventement permanent adéquat pour le projet.

9. APPUIS

Les éléments doivent être soutenus aux points d'appuis spécifiés sur le plan de conception des composantes. Toujours être vigilant au sens de pose des composantes ainsi qu'à leur orientation (gauche/droite, dessus/dessous).

Les dimensions minimales des surfaces d'appuis qui sont indiquées sur les feuilles d'ingénierie des composantes concerne la composante elle-même. C'est la responsabilité du responsable de projet de s'assurer que le matériau de l'appui est capable de supporter la charge indiquée sur la feuille d'ingénierie de la composante.

À moins d'avis contraire, l'ancrage des poutrelles aux murs est la responsabilité du responsable de projet.

10. ACCUMULATION NON-DÉSIRÉE

L'intensité, la distribution ainsi que le mode de transfert des charges supportées par les poutrelles doivent être conformes aux indications précisées sur les feuilles d'ingénierie des composantes. Tous bâtiments, arbres, parapets ou toutes autres saillies s'élevant au dessus du toit pour lequel les fermes sont utilisées doivent être situés à plus de dix fois la différence en hauteur ou cinq mètres, selon le chiffre le plus élevé, à moins que le plan précise que l'amoncellement de neige a déjà été pris en considération.

11. BOIS DE CONSTRUCTION

À moins qu'il n'en soit précisé autrement sur le plan de conception, les composantes structurales doivent être utilisées dans un milieu où le taux d'humidité du bois est en moyenne 15% ou moins sur une base annuelle en ne dépassant jamais 19%.

12. ENTREPOSAGE, MANUTENTION ET ÉRECTION

L'entrepreneur en construction est tenu responsable de l'entreposage, de l'érection des composantes au chantier, de leur manutention, des procédures sécuritaires, des contreventements temporaires et permanents, ainsi que du respect des règles de l'art et des bonnes pratiques de construction. Des contreventements d'érection doivent être installés de manière à ce que les fermes soient maintenues juste et d'aplomb. Celles-ci ne doivent pas représenter un danger avant l'installation d'autres composantes permanentes telles que les pannes et les revêtements qui contribuent à la rigidité de la structure du toit. Il est recommandé que l'avis d'un ingénieur professionnel soit obtenu pour le contreventement de l'ensemble des éléments structuraux d'une portée de 40' et plus.

Plusieurs ouvrages existent pour l'entreposage, la manutention et l'érection des composantes structurales. Pour de plus amples renseignements, informez-vous auprès du fabricant.

13. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE:

L'entrepreneur chargé de l'entreposage, de la manipulation et de l'érection des poutrelles doit être familiarisé et doit appliquer les méthodes prescrites dans les ouvrages suivants:
-BCSI: Building Component Safety Information, Guide to component safety for handling, installing & bracing of metal plated connected wood trusses.
-AQFSB: Guide d'installation et de contreventement des fermes de toit de longue portée.
-AQFSB: Liens continus, montage et contreventement des fermes de toit.

En plus des documents cités ci-dessus, la personne responsable de la conception des contreventements temporaires et permanents doit être familiarisée et doit appliquer les méthodes prescrites dans les ouvrages suivants:
-DSB-89: Design Standard for Bracing;
-CSA 086 (dernière édition): Règles de calcul des charpentes en bois
-Cecobois: Guide technique sur les fermes de toits légères pour la construction commerciale.

Pour savoir où trouver ces ouvrages, informez-vous auprès du fabricant.

14. RESPONSABILITÉ LIMITÉE DU FABRICANT

Le fabricant est responsable de la conception des composantes structurales en tant que composantes individuelles. Le plan de pose des poutrelles ne constitue pas un remplacement au plan de structure de l'ingénieur du projet.

Le client est responsable de vérifier la conformité des composantes des poutrelles pour le projet en question et ce, autant au niveau architectural que structural. Le client est aussi responsable de l'oeuvre dans son ensemble.

15. POUTRE ET/OU COLONNE PAR AUTRE

Le fabricant se décharge de toutes responsabilités pour les éléments de structure non-inscrits au contrat. Lorsqu'un élément est indiqué **par autre**, cet élément devient la responsabilité du fournisseur.

16. SÉPARATION COUPE-FEU

Il est de la responsabilité du gestionnaire de projet de concevoir les séparations coupe-feu nécessaires en conformité avec les règlements et codes en vigueur.

17. RETENUE LATÉRALE POUTRE ET COLONNE

Il est de la responsabilité du gestionnaire de projet de s'assurer que les poutres et les colonnes ont la retenue latérale nécessaire lorsqu'elles ne sont pas contreventées par le bâtiment.
Exemple : avant-toit, balcon.

18. NOTES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'AJOUT À DES STRUCTURES EXISTANTES

Le fabricant n'est pas responsable de vérifier ou de s'assurer que la structure d'un bâtiment existant possède la capacité de supporter les charges induites* par l'ajout de composantes structurales fournies par le fabricant.
C'est la responsabilité de l'entrepreneur en construction d'engager un expert conseil pour s'assurer que la structure existante supporte les nouvelles charges.
**Par charges induites, directement ou indirectement, on parle du poids propre de la nouvelle structure et du changement d'application du bâtiment, mais aussi du changement de profil de neige pouvant être causé par la nouvelle configuration géométrique du bâtiment.*

19. TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Advenant un litige nécessitant l'exécution rapide de travaux par le Client, ceux-ci devront être préalablement autorisés par le Vendeur. Le fait que le Vendeur ait été informé, en tout ou en partie, de la réalisation des travaux ne constitue en aucun cas un consentement à des interventions additionnelles ni une acceptation des coûts qui y sont associés. Cette clause s'applique exclusivement aux travaux résultant d'une faute du Vendeur.

Sous réserve de cette autorisation préalable, le Vendeur s'engage à rembourser les coûts de main-d'œuvre selon les modalités suivantes : un taux horaire de 35 \$/heure sera applicable pour tout employé non assujéti à la CCO. Pour les travailleurs assujétis à la CCO, un taux de 80 \$/heure sera remboursé, sauf dans les cas où les travaux relèvent des secteurs du résidentiel lourd, de l'institutionnel, du commercial ou de l'industriel, pour lesquels le taux applicable sera de 85 \$/heure.

En mandatant notre compagnie pour la fourniture de composantes structurales, le Client accepte ces conditions.

20. AIDE À L'INTERPRÉTATION DES PLANS

DIMENSIONS

À moins d'indications contraires, les dimensions sont prises par rapport aux fondations.

SENS DE POSE DES POUTRELLES

Le bout des poutrelles peint en couleur représente le côté gauche par rapport au dessin d'atelier (représenté par ◀).

À noter qu'une mauvaise installation des poutrelles (sens opposé) peut avoir des conséquences sur la résistance du bâtiment. Il est de la responsabilité du gestionnaire de projet de s'assurer que les poutrelles sont installées dans le bon sens par rapport au plan.

CHARGES CONCENTRÉES

Les charges concentrées de moins de 6000 livres ne sont pas inscrites au plan.

SYSTÈME DE NUMÉROTATION

dimensions montrées en pieds-pouces-seizièmes de pouces (dessin non à l'échelle)

Les joints sont généralement numérotés (ou identifiés par des lettres) dans le sens horaire, autour de la poutrelle, en commençant par le joint le plus à gauche.

Les membrures principales et les diagonales sont identifiées par les chiffres ou les lettres des joints de leurs extrémités.

DIMENSIONS DE LA PLAQUE

4 X 4

La première dimension est la largeur de la plaque mesurée perpendiculairement aux fentes. La deuxième dimension est la largeur parallèle aux fentes.

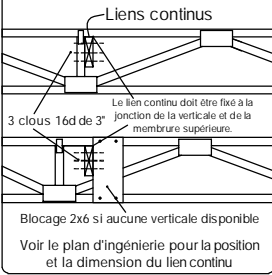
Ce symbole indique la direction requise des fentes du connecteur.

Note: Détails de positionnement de la plaque disponibles dans le logiciel MITek ou sur demande.

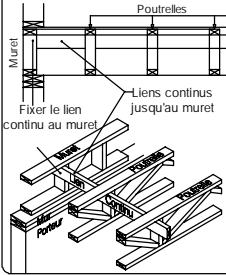
DÉTAILS TYPIQUE DES POUTRELLES

P1 - LIENS CONTINUS

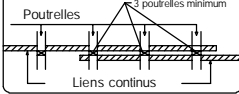
INSTALLATION



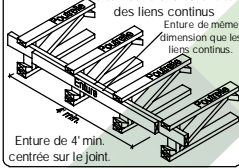
FIXATION



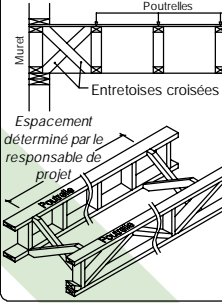
CONTINUITÉ



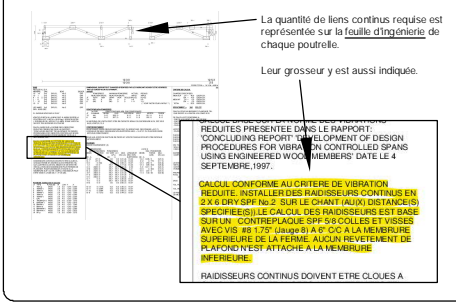
ENTURES



ENTRETOISES

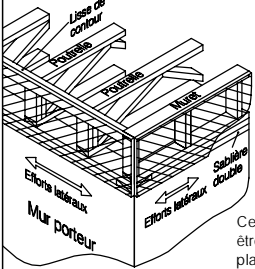


TYPE ET QUANTITÉ



NOTE: Le design des liens continus indiqué sur les plans d'ingénierie prévaut sur les informations indiquées sur ce détail.

P2 - CONTREVENTEMENT

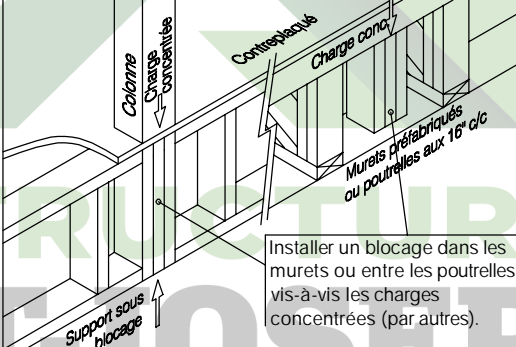


Un dispositif servant à transmettre les efforts latéraux provenant des murs supérieurs aux murs inférieurs (et vice versa) doit être installé. Ce dispositif doit être solidement attaché à la lisse de contour et à la sablière du mur bas.

Ce même dispositif doit être fixé aux murets du plancher aussi.

Les efforts latéraux causés par les vents et par les séismes doivent être repris par des systèmes de diaphragmes conçus par le responsable du projet.

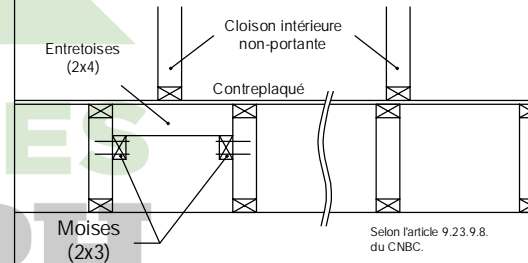
P3 - BLOCAGE DANS LE PLANCHER



Installer un blocage dans les murets ou entre les poutrelles vis-à-vis les charges concentrées (par autres).

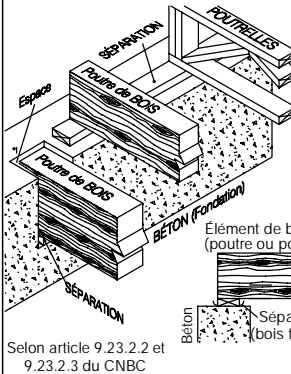
P4 - SUPPORT DES CLOISONS

Entre les poutrelles Vis-à-vis une poutrelle



Selon l'article 9.23.9.8 du CNBC.

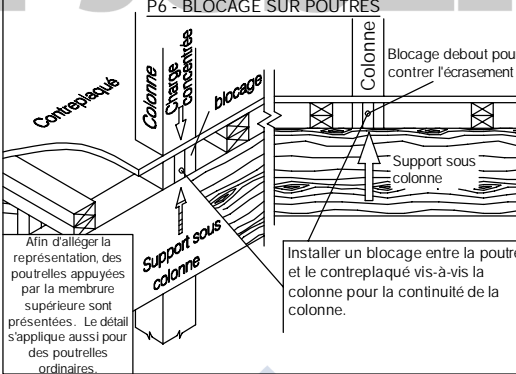
P5 - APPUIS BOIS-BÉTON



En aucun cas le bois non-traité ne peut être en contact direct avec le béton. L'appui doit toujours être séparé par un élément (ex.: bois traité, membrane appropriée, etc.).

Selon article 9.23.2.2 et 9.23.2.3 du CNBC

P6 - BLOCAGE SUR POUTRES

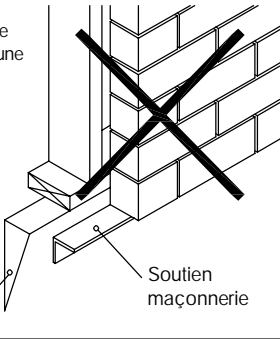


Afin d'alléger la représentation, des poutrelles appuyées par la membrure supérieure sont présentées. Le détail s'applique aussi pour des poutrelles ordinaires.

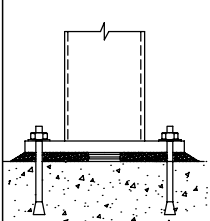
Installer un blocage entre la poutre et le contreplaqué vis-à-vis la colonne pour la continuité de la colonne.

P7 - SUPPORTS DE MAÇONNERIE

En aucun cas la maçonnerie ne doit être supportée par une structure de bois.
Voir fournisseur de la maçonnerie pour fixation adéquate.



P8 - COLONNE D'ACIER SUR BÉTON



Lorsqu'une colonne d'acier repose sur du béton (semelle ou fondation), elle est généralement fabriquée de $\frac{1}{2}''$ à $\frac{3}{4}''$ plus courte pour permettre de l'ajustement.

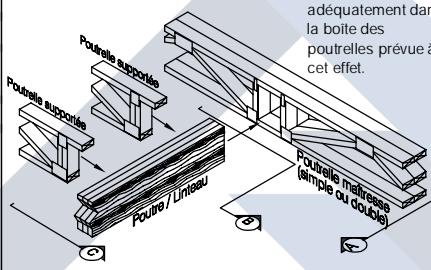
Ajuster la hauteur de la colonne avec des "shims" d'acier en les positionnant au centre de celle-ci.

Sécuriser la colonne adéquatement avec des ancrages de type KwikBolt de Hilti (ou équivalent).

Comblé tout le vide sous la colonne avec un coulis de béton sans retrait de type SIKAGROUT #212 de Sika ou équivalent.

P9 - BOÎTE POUR LINTEAU

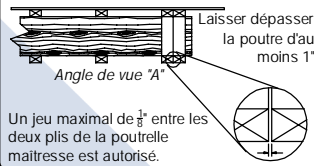
INSTALLATION



Insérer le linteau adéquatement dans la boîte des poutrelles prévue à cet effet.

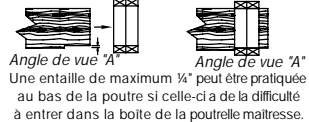
INSTALLATION DÉTAILLÉE

Dans le cas d'une poutrelle maîtresse double, il faut coller et visser adéquatement le revêtement rigide aux deux plis de celle-ci.



Un jeu maximal de $\frac{1}{8}''$ entre les deux plis de la poutrelle maîtresse est autorisé.

ENTAILLE DANS LA POUTRE

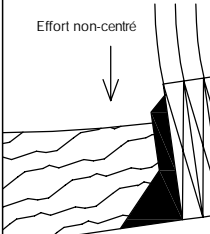


Une entaille de maximum $\frac{1}{4}''$ peut être pratiquée au bas de la poutre si celle-ci a de la difficulté à entrer dans la boîte de la poutrelle maîtresse.

JEU: Jeu total de $\frac{1}{2}''$ en largeur pour ajustement.

NOTE: Dans les représentations, une poutre composée de trois éléments et une poutrelle maîtresse double sont présentées à titre indicatif. Les mêmes indications prévalent aussi pour une poutrelle maîtresse simple et pour une poutre composée de 1, 2 ou 4 éléments.

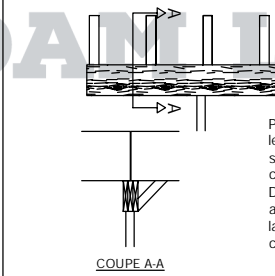
P10 - RETENUE CONTRE TORSION



Lorsqu'une charge n'est pas centrée sur la ferme, il faut s'assurer de retenir cette ferme contre les efforts de torsion.

NOTE: L'effet montré dans le présent exemple est une exagération d'un effet de torsion. Toutefois, ce type de torsion peut arriver lorsque la charge est appliquée sur le côté d'une ferme (avec un étrier par exemple). Il faut donc contreventer la ferme pour la retenir.

P11 - RETENUE LATÉRALE DES POUTRES

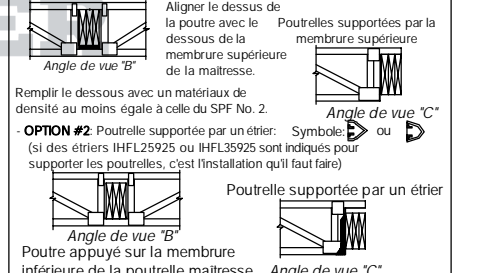


Prévoir une étréque qui se barre dans le diaphragme du plafond pour stabiliser le bas de la poutre vis-à-vis chaque appui.
D'autres méthodes peuvent s'avérer adéquate pour contreventer le bas de la poutre. La responsabilité demeure celle de l'entrepreneur.

NOTE: À moins d'avis contraire, les poutres calculées par Structures St-Joseph ont un contreventement en continu sur le dessus et un contreventement en-dessous aux appuis.

HAUTEUR DE LA POUTRE

OPTION #1: Poutrelle supportée par la membrure supérieure: (si rien de spécial n'est indiqué au plan, c'est l'installation par défaut)



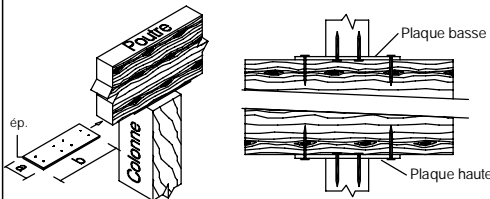
Remplir le dessous avec un matériau de densité au moins égale à celle du SPF N. 2.

OPTION #2: Poutrelle supportée par un étrier: (si des étriers IHFL25925 ou IHFL35925 sont indiqués pour supporter les poutrelles, c'est l'installation qu'il faut faire)

Poutrelle supportée par un étrier

DÉTAILS TYPIQUE DES POUTRELLES

P12 - PLAQUE D'APPUI DE COLONNE

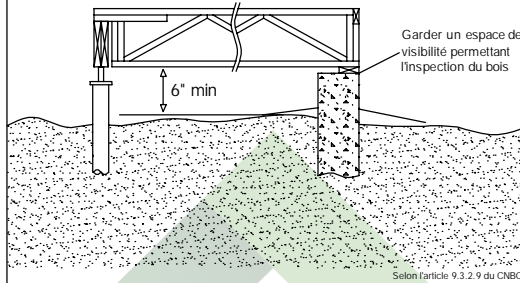


Installation:

- 1 - Fixer la plaque centrée sur la colonne avec des clous 10d **AVANT** la pose de la poutre. Les plaques sont placées dans le sens de la poutre et ont toujours la même largeur que la poutre.
- 2 - Sécuriser la poutre sur la plaque à l'aide de clous 10d. Remplir tous les trous.

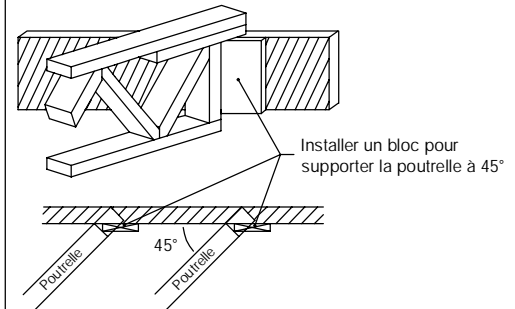
PL	a" x b"	ép.
PL 3 1/2"	x 8"	1/4"
PL 3 1/2"	x 10"	1/2"
PL 5 1/4"	x 8"	1/4"
PL 5 1/4"	x 10"	1/2"
PL 7"	x 12"	1/2"

P13 - POUTRELLES À L'EXTÉRIEUR



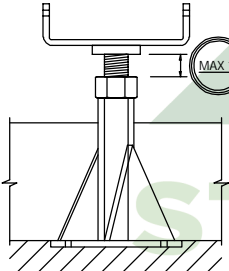
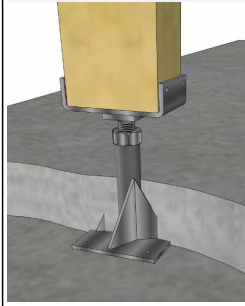
Selon l'article 9.3.2.9 du CNBC

P14 - POUTRELLES SUR POUTRE @ 45°



P15 - BASE DE COLONNE SBC

CAPACITÉ DES BASES SBC: 40 000 livres (pondérée)

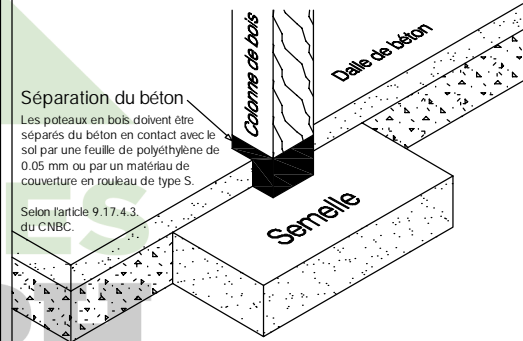


- MODE D'EMPLOI:
- Installer le pied de colonne à l'endroit voulu sur un support pouvant supporter la charge de la colonne (exemple: semelle de fondation);
 - Insérer la partie fileté du support de colonne dans le pied de sorte à avoir 1/2" d'ajustement au dessus de l'écrou pour descendre la colonne au besoin;
 - Couper la colonne de bois à la hauteur désirée le plus exactement possible pour minimiser le besoin en ajustement.
 - Installer la colonne de bois sur le support de colonne de façon à ne pas créer d'excentricité sur le support: la colonne doit être centrée sur le support;
 - Ajuster la hauteur de la colonne à l'aide de la vis: un ajustement de 1/2" vers le bas ou 1/2" vers le haut est permis.

- MISES EN GARDE:
- Les bases SBC ne sont pas conçues pour reprendre des charges d'excentricité;
 - Les bases SBC ne sont pas conçues pour reprendre des charges de soulèvement;
 - Le pied de la colonne doit reposer sur la semelle de fondation, et non sur la dalle non-structurale;
 - La dalle non-structurale doit être coulée autour du pied de colonne;
 - Un ajustement de maximum 1/2" dans les deux sens est permis: débattement total de 1";
 - On ne devrait jamais voir plus que 1" de vis au-dessus de l'écrou.

*** SUR DEMANDE SEULEMENT ***

P16 - APPUI COLONNE-BÉTON

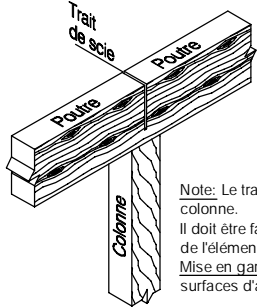


Séparation du béton

Les poteaux en bois doivent être séparés du béton en contact avec le sol par une feuille de polyéthylène de 0.05 mm ou par un matériau de couverture en rouleau de type S.

Selon l'article 9.17.4.3 du CNBC.

P17 - TRAIT DE SCIE SUR POUTRE

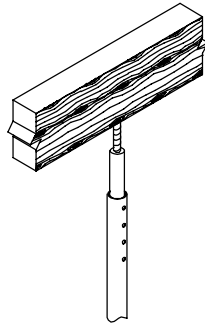


Indications: Faire un trait de scie pour éliminer le transfert de moment d'un côté à l'autre de l'appui. Ce trait de scie permet de diminuer (ou d'éliminer) le soulèvement dû à la gravité sur un des appuis adjacents.

Note: Le trait de scie doit être centré sur la colonne. Il doit être fait sur au moins 3/4 de la hauteur de l'élément.
Mise en garde: Attention de respecter les surfaces d'appui minimales des poutres.

*Ce détail s'applique seulement s'il est mentionné sur le plan de montage.

P18 - COLONNE D'ACIER AJUSTABLE

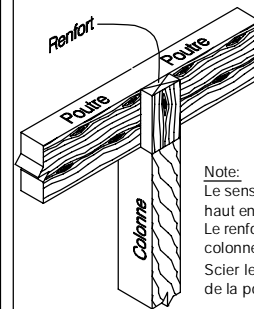


MISE EN GARDE

Les réactions reprises par les colonnes dans ce projet peuvent être supérieures à la résistance de certaines colonnes d'acier ajustables*. Il est conseillé de vérifier que les colonnes utilisées possèdent les capacités nécessaires pour supporter les charges admises.

* Voir le fabricant et/ou le distributeur pour les valeurs exactes des résistances des colonnes.

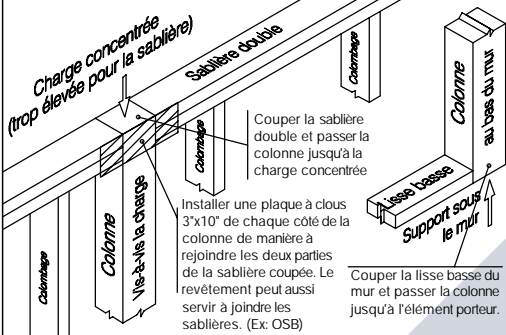
P19 - RENFORT DE POUTRE À L'APPUI



Indications: Installer un bloc en LVL 1 1/4" pour transférer les charges provenant de la colonne au dessus du LVL à la colonne en dessous du LVL

Note: Le sens du grain du renfort en LVL doit être de haut en bas. Le renfort doit avoir au moins la largeur de la colonne au dessus de la poutre. Scier le renfort 1/16" de plus long que la hauteur de la poutre.

P20 - COLONNE À TRAVERS LA SABLIERE

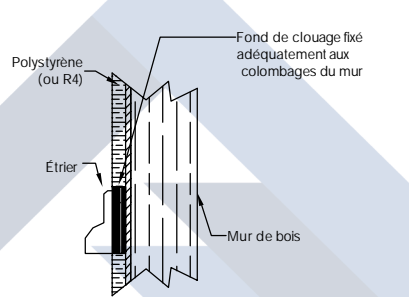


Couper la sablière double et passer la colonne jusqu'à la charge concentrée

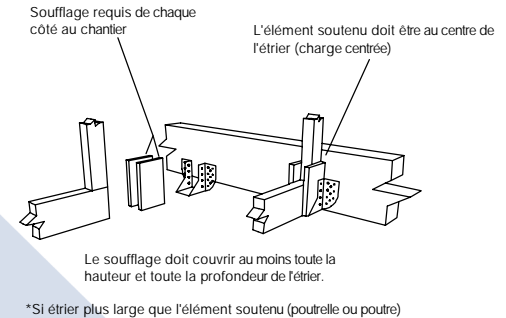
Installer une plaque à clous 3"x10" de chaque côté de la colonne de manière à rejoindre les deux parties de la sablière coupée. Le revêtement peut aussi servir à joindre les sablières. (Ex: OSB)

Couper la lisse basse du mur et passer la colonne jusqu'à l'élément porteur.

P21 - FOND DE CLOUAGE POUR ÉTRIER



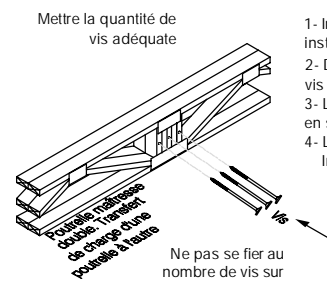
P22 - SOUFFLAGE DANS UN ÉTRIER



Le soufflage doit couvrir au moins toute la hauteur et toute la profondeur de l'étrier.

*Si étrier plus large que l'élément soutenu (poutrelle ou poutre)

P23 - PATRON DE FIXATION FLATLOK

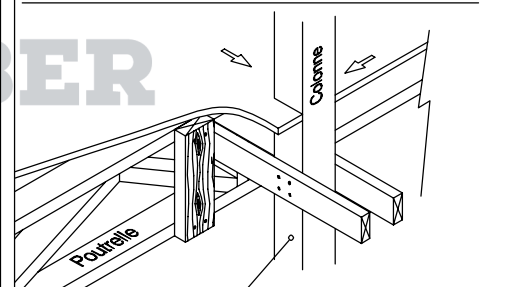


- 1- Installer les vis sur la verticale multiple (1 vis par verticale maximum). Les vis doivent être installées à l'intérieur de 12" à gauche et/ou à droite du joint.
- 2- Des trous doivent être soigneusement pré-perçés en utilisant une mèche de 5/32" lorsque des vis doivent être installées au travers des plaques de la poutrelle.
- 3- Lors du pré-perçage au travers des plaques, l'utilisation d'un bloc ou d'une planche pressé en serre à l'arrière de la poutrelle est requise.
- 4- L'espacement minimum des vis parallèle au fil du bois = 5"c/c. La distance d'extrémité = 4". Installer les vis au centre des membrures

Ex.: ?MIFLK???

Quantité de vis: 1, 2, 3, 4 ou 5
Type de vis: MIFLK005=5", MIFLK006=6", MIFLK634=6 3/4"

P24 - COLONNE CONTREVENTÉE DANS LE PLANCHER



La colonne doit être retenue latéralement dans l'épaisseur de plancher. L'image est à titre d'exemple.

DÉTAILS TYPIQUE DES POUTRELLES

P25 - CONTREVENTEMENT REQUIS POUR LES POUTRELLES

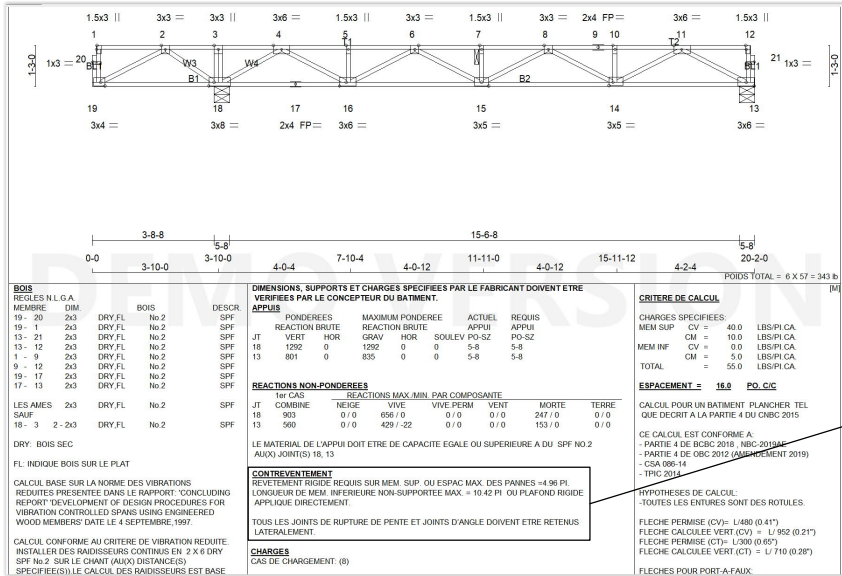
Pour voir les contreventements requis (dessus de la poutrelle, dessous de la poutrelle et aux membrures intérieures de la poutrelles), se référer à la section contreventement de la feuille d'ingénierie.

Voici un exemple:

Les exigences pour le dessus de la poutrelle sont celles indiquées pour la membrure supérieure (revêtement rigide ou lattage à 4.96' maximum).

Pour le dessous, on se réfère à la membrure inférieure (plafond rigide posé directement ou lattage 10.42' maximum).

Les joints de rupture de pente réfèrent à un changement de pente du dessus ou du dessous. Ça ne s'applique pas pour une poutrelle.



CONTREVENTEMENT
 REVETEMENT RIGIDE REQUIS SUR MEM. SUP. OU ESPAC MAX. DES PANNES = 4.96 PI.
 LONGUEUR DE MEM. INFERIEURE NON-SUPPORTEE MAX. = 10.42 PI OU PLAFOND RIGIDE APPLIQUE DIRECTEMENT.
 TOUS LES JOINTS DE RUPTURE DE PENTE ET JOINTS D'ANGLE DOIVENT ETRE RETENUS LATERALEMENT.

ADAM LUMBER

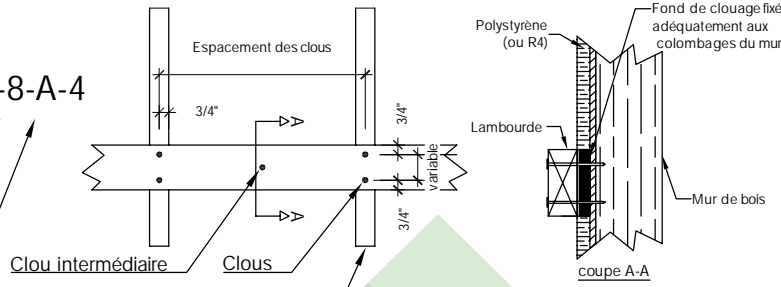
LAMBOURDES

Ex.: LAMB-8-A-4

Espacement des clous:
X po c/c
(3+ signifie qu'il faut ajouter un clou intermédiaire)

Type de clous:
A = Cloueuse 3"
B = Cloueuse 3 1/2"
C = Ordinaire 3"
D = Ordinaire 3 1/2"

Dimension de la lambrourde:
4 = 2x4
6 = 2x6
8 = 2x8
10 = 2x10



Une lambrourde doit être fixée sur un matériau capable de reprendre les efforts à transférer au mur.

Si nécessaire, retirer l'isolant à l'endroit où la lambrourde est fixée et assurer un fond de clouage adéquat à cet endroit.

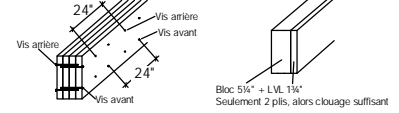
Le détail de fixation de la lambrourde demeure la responsabilité de l'entrepreneur en construction.

POUTRES DE LVL

Si la poutre a 4 plis, des boulons ou vis sont exigé(e)s pour l'assemblage. Suivre les indications ci-dessous.

Hauteur de la poutre	Patron de fixation avec boulons	Patron de fixation avec vis
7 1/4" à 11 1/8"	2 rangées de boulons 1/2" aux 24"/c	2 rangées de vis 1/4" x 6" aux 24" c/c (chaque côté)
14" à 18"	3 rangées de boulons 1/2" aux 24"/c	2 rangées de vis 1/4" x 6" aux 24" (chaque côté)
20" x 24"	4 rangées de boulons 1/2" aux 24"/c	2 rangées de vis 1/4" x 6" aux 24" (chaque côté)

Hypothèse: La charge est appliquée uniformément sur toute la longueur de la poutre et provient du dessus.



Noter que Structures St-Joseph fournit des poutres clouées seulement. Le boulonnage/vissage est à faire au chantier.

ÉTRIERS

Ferme de toit

ÉTRIERS	CAPACITÉ (LBS)		CAPACITÉ (LBS) SOULÈVEMENT 115%	FIXÉ SUR:	ANCRAGE		HAUTEUR (H) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (L) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (W) INTÉRIEURE ÉTRIER
	FIXÉ SUR LVL	FIXÉ SUR SPF			LINTEAUX	SOLIVE			
HUS26	6090	5195	3625	2X6	14 - 16d	6 - 16d	5 7/16"	5 5/8"	1 5/8"
THD28-2	7545	6970	4005	2X8	28 - 16d	16 - 10d	7 7/8"	7 7/16"	3 7/16"
THD26-2	6525	6030	4715	2X6	18 - 16d	12 - 10d	5 3/8"	7 7/16"	3 7/16"
THDH26-3	7130	5470	4655	2X6	20 - 16d	8 - 16d	5 7/16"	10 1/8"	5 3/8"
THDH28	11945	9420	7215	2X8	36 - 16d	12 - 16d	7 3/16"	6 5/8"	1 5/8"
THDH28-2	11945	9420	5110	2X8	36 - 16d	10 - 16d	7 7/8"	8 7/8"	3 3/4"
THDH28-3	11945	9420	7215	2X8	36 - 16d	12 - 16d	7 3/16"	10 1/8"	5 3/8"
SKH26L / SKH26R	1415	2480	1945	2X6	6 - 16d	6 - 10d X 1 1/2"	5 1/4"	45°	1 1/16"

Poutrelle

ÉTRIERS	CAPACITÉ (LBS)		CAPACITÉ (LBS) SOULÈVEMENT 115%	FIXÉ SUR:	ANCRAGE		HAUTEUR (H) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (L) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (W) INTÉRIEURE ÉTRIER
	FIXÉ SUR LVL	FIXÉ SUR SPF			LINTEAUX	SOLIVE			
IHFL25925	3240	2425	90	2X10	8 - 10d	X	9 5/8"	4 3/4"	2 1/2"
IHFL35925	4420	3310	90	2X10	10 - 10d	X	8 5/8"	5 3/4"	3 1/2"
HD310-2	5030	4180	2200	2X10	MIN 14 - 16d	MIN 6 - 10d	8"	7 3/8"	5 3/8"
	5870	4625	3640	2X10	MAX 20 - 16d	MAX 10 - 10d			
HD7100	5030	4180	2200	2X10	MIN 14 - 16d	MIN 6 - 16d	9"	12 1/8"	7 7/8"
	5030	4180	3480	2X10	MAX 18 - 16d	MAX 8 - 16d			
LS70	1315	1125	1125	2X8	5 - 10d	5 - 10d	5 7/8"	2 1/4"	X

Poutre

ÉTRIERS	CAPACITÉ (LBS)		CAPACITÉ (LBS) SOULÈVEMENT 115%	FIXÉ SUR:	ANCRAGE		HAUTEUR (H) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (L) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (W) INTÉRIEURE ÉTRIER
	FIXÉ SUR LVL	FIXÉ SUR SPF			LINTEAUX	SOLIVE			
THDH48	11945	9420	5110	2X8	36 - 16d	10 - 16d	7 1/16"	8 5/8"	3 5/8"
THDH610	12470	9730	8590	2X10	46 - 16d	16 - 16d	9"	10 1/2"	5 1/2"
HD17925	5585	4710	3270	Min 9 1/2" de haut	24 - 16d	10 - 10d x 1 1/2"	9 5/8"	4 1/16"	1 13/16"
THDH612	14725	11740	8590	Min 11" de haut	56 - 16d	20 - 16d	11"	10 1/2"	5 3/8"
HDO410-IF	8460	7385	4335	2X10	12 - WS3 (INCLUS)	6 - WS3 (INCLUS)	9"	3 3/4"	3 9/16"
HDO610-IF	8460	7385	4335	2X10	12 - WS3 (INCLUS)	6 - WS3 (INCLUS)	9"	5 1 1/16"	5 1/2"
THDH7210	12470	9730	7215	2X10	46 - 16d	12 - 16d	9"	12 1/4"	7 1/4"

Multi-fonction

ÉTRIERS	CONDITION FIXATION	NB CLOU	CAPACITÉ (LBS)		CAPACITÉ (LBS) SOULÈVEMENT 115%	FIXÉ SUR:	ANCRAGE		HAUTEUR (H) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (L) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (W) INT. ÉTRIER
			FIXÉ SUR LVL	FIXÉ SUR SPF			LINTEAUX	SOLIVE			
MSH422IF	FACE MAX	TOP : 0 / FACE : 22	5335	4190	865	3 1/2" LARGEUR	22 - 10d	4 - 10d	22"	3 5/8"	3 5/8"
	DESSUS MAX	TOP : 4 / FACE : 6	5530	4340	865	3 1/2" LARGEUR	10 - 10d	4 - 10d	22"	3 5/8"	3 5/8"
	DESSUS MIN	TOP : 4 / FACE : 2	3425	2690	X	3 1/2" LARGEUR	6 - 10d	4 - 10d	22"	3 5/8"	3 5/8"
MSH422-2IF	FACE MAX	TOP : 0 / FACE : 26	9025	7355	1575	3 1/2" LARGEUR	26 - 16d	6 - 16d	22 18"	7 1/4"	7 1/4"
	DESSUS MAX	TOP : 4 / FACE : 10	7275	5710	1685	3 1/2" LARGEUR	14 - 16d	6 - 16d	22 18"	7 1/4"	7 1/4"
	DESSUS MIN	TOP : 4 / FACE : 4	6665	5230	X	3 1/2" LARGEUR	8 - 16d	6 - 16d	22 18"	7 1/4"	7 1/4"
RS200	PORTÉE LIBRE + 16"	X	2100	2010	2100	X	20 - 10d		X	1 1/4"	1 1/4"
	PORTÉE LIBRE + 18"	X				X	24 - 8d				

Appui

ÉTRIERS	SBP6 SEUL		SBP6 + FERME		CAPACITÉ (LBS) SOULÈVEMENT 115%	FIXÉ SUR:	ANCRAGE		HAUTEUR (H) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (L) TOTALE ÉTRIER
	FIXÉ SUR LVL	FIXÉ SUR SPF	FIXÉ SUR LVL	FIXÉ SUR SPF			FERME	SABLIÈRE		
SBP6 + 1 PLIES	7315	5195	14015	10270	1730	2X6 + FERME	28 - 10d x 1 1/2"	12 - 10d	3 1/4"	5 1/2"
SBP6 + 2 PLIES			20715	15340	1730	2X6 + FERME	28 - 10d	12 - 10d	3 1/4"	5 1/2"
SBP6 + 3 PLIES			27415	20415	1730	2X6 + FERME	28 - 10d	12 - 10d	3 1/4"	5 1/2"

Vent

ÉTRIER	CAPACITÉ (LBS)		CAPACITÉ (LBS) SOULÈVEMENT 115%	FIXÉ SUR:	ANCRAGE		HAUTEUR (H) TOTALE ÉTRIER	LARGEUR (L) TOTALE ÉTRIER
	FIXÉ SUR LVL	FIXÉ SUR SPF			FERME	SABLIÈRE		
RT7A	375	265	845	2X6 + FERME	5 - 8d x 1 1/2"	5 - 8d	6 7/16"	1 9/16"
RT15	625	300	725	2X6 + FERME	5 - 8d x 1 1/2"	5 - 8d	5 1/4"	5 3/8"
RT16A	960	725	1535	2X6 + FERME	9 - 10d x 1 1/2"	8 - 10d	6 1/2"	5"

DIMENSION CLOUS/VIS:
-8d Ordinaire (0.131" x 1 1/2")
-10d Ordinaire (0.148" x 3")
-16d Ordinaire (0.162" x 3 1/2")
-WS3 (0.25" x 3")

